

Dyptique alimentation-salut éternel dans l'imaginaire des anciens Égyptiens et des Vili du Loango des temps anciens

Ornaël Mikhaël DJEMBO* et Jean Félix YEKOKA**

Résumé

Dans l'Égypte ancienne comme au Loango des temps anciens, la vie après la mort physique est conditionnée, entre autres, par la nécessité de s'alimenter. En effet, le défunt doit avoir à sa disposition des vivres en abondance pour lui permettre de renouveler ses forces afin d'être apte à poursuivre la marche vers le monde de l'au-delà. Cette conception de la vie post-mortem était et reste encore ancrée dans la conscience collective au point où s'alimenter en vue du saut éternel, pour un défunt, est une croyance que les sociétés auxquelles cette réflexion est consacrée perpétuent. Pour obtenir les résultats attendus, l'on a opté pour une approche comparative, laquelle a l'avantage de saisir les ressemblances et les dissemblances culturelles entre deux éloignées géographiquement l'une de l'autre.

Mots-clés : Alimentation, Salut éternel, *post-mortem*, Égypte, Loango, rites, nécropole, défunt.

Abstract

In ancient Egypt, as in Loango in ancient times, life after physical death is conditioned, among other things, by the need to eat. Indeed, the deceased must have at his disposal abundant food to enable him to renew his forces in order to be able to continue the march towards the world of the beyond. This conception of post-mortem life was and still remains anchored in the collective consciousness to the point where feeding for the eternal leap, for a deceased, is a belief that the societies to which this reflection is devoted perpetuate. To obtain the expected results, we opted for a comparative approach, which has the advantage of capturing the cultural similarities and dissimilarities between two geographically distant from each other.

* Doctorant en Égyptologie, Université Marien Ngouabi, FLASH

** Maître de Conférences en Histoire et civilisations africaines, Université Marien Ngouabi, Laboratoire d'Anthropologie et d'Histoire, IGRAC/CURA.

Email : jeanfelix.yekoka@umng.cg

Key words: Food, Eternal Salvation, post-mortem, Egypt, Loango, rites, necropolis, deceased

Introduction

L'Homme a, depuis la prise de conscience de la mort d'un proche et de sa prochaine mort, mis en place un certain nombre de mécanismes qui lui permettraient de se prémunir contre cette mort physique inévitable. La mort, à cause de la séparation physique qu'elle entraîne, demeure, pour l'humanité, un mystère, une énigme que l'homme, malgré moult tentatives, a du mal à cerner. Ayant compris qu'il leur était difficile de pénétrer dans le secret de la mort, les Égyptiens de l'Antiquité et les Vili des temps anciens, sous le prisme de la religion et des croyances qui épousent leur vision du monde, se sont finalement résolus à chercher à la concevoir et à l'expliquer à leur manière. Il leur fallait à tout prix une explication qui comblerait le vide, atténuerait le caractère dramatique de cette rupture et de ce sentiment de séparation. C'est donc en voulant comprendre la mort, la pénétrer pour, *in fine*, la dompter et se prémunir d'elle que les Égyptiens et les Vili d'autrefois ont conçu des rites funéraires riches en symboles. Pour ces deux peuples, la vie terrestre n'avait de sens que lorsqu'elle préparait le vivant à une autre vie, meilleure que celle d'ici-bas. Sans nul doute, les anciens Égyptiens et les Vili croyaient en une vie après la mort, donc à l'immortalité de l'âme : « On a plusieurs fois rencontré parmi ces peuples des gens qui niaient ou doutaient de l'immortalité de l'âme, mais ce n'est pas le plus grand nombre : les honneurs extraordinaires et dispendieux qu'ils rendent aux morts, et la crainte, souvent excessive qu'ils éprouvent que les esprits des personnes décédées ne leur nuisent, prouvent qu'ils sont convaincus que l'âme survit au corps » (J. Cuvelier, 1953, p. 55-56). Déjà, Hérodote, en son temps, avait perçu cette croyance de la vie après la mort chez les Égyptiens, lui qui avait pris le soin de visiter leur pays. En effet, l'immortalité de l'âme, telle que crue par les anciens Égyptiens et, rendu par ce Grec, corrobore la vision des Loango : « Demeter et Dionysos ont, selon les Égyptiens, la puissance souveraine dans les enfers. Ces peuples sont aussi les premiers qui aient avancé que l'âme de l'homme est immortelle, que, lorsque le corps vient à périr, elle entre toujours dans celui de quelque animal... » (P. Sellier, 1953, p. 116-117).

Ainsi, les territoires habités autres fois par ces deux peuples constituent le cadre spatial de cette contribution. Pour ce qui est de l'Égypte, le Moyen-Empire constitue précisément le cadre chronologique de référence. Au cours de cette période, on assiste à une démocratisation des rites funéraires : à côté de Pharaon, les nomarques et les autres dignitaires du royaume peuvent prétendre à l'éternité d'Osiris. L'art funéraire dans les tombes, mastabas et sur les parois des sarcophages abondent en images et textes relatifs à l'alimentation du défunt. Quant au Royaume du Loango, le XVI^e siècle et le XVIII^e siècle sont retenus implicitement comme cadre temporel ici. Cette période est celle où l'on dispose de premières informations sur les questions de la mort. À cet effet, l'œuvre la plus importante, mais pas la plus complète, est celle du capucin A. G. Cavazzi (167), missionnaire au royaume du Kongo au XVII^e siècle. O. Dapper (1686) et l'abbé B. L. Proyart (1776) complètent utilement les informations sur la civilisation du Loango, notamment dans son versant croyance.

L'intérêt et l'enjeu de cette contribution sont d'explorer un pan de la culture matériel de deux anciennes sociétés qui montrent une certaine parenté culturelle. De ce point de vue, l'on cherchera à identifier leurs similarités et leurs différences. Cette réflexion s'inscrit aussi dans la logique de l'égyptologie africaine qui est une approche consistant à africaniser, à intégrer dans les études négro-africaines la civilisation de l'Égypte pharaonique : « Seul l'enracinement d'une pareille discipline scientifique [l'égyptologie] en Afrique Noire amènera à saisir, un jour, la nouveauté et la richesse de la conscience culturelle que nous voulons susciter, sa qualité, son ampleur, sa puissance créatrice » (C. A. Diop, 2000, p. 43). Car, la civilisation de l'Égypte pharaonique et celle de l'Afrique noire sont intimement liées. L'Afrique étant plurielle et diverse de par sa culture, l'Égypte pharaonique participe et est partie intégrante de cette richesse.

La nécessité de s'alimenter dans la vie d'outre-tombe constitue l'un des thèmes majeurs abordés dans les textes funéraires des anciens Égyptiens. Elle constitue aussi un thème important de l'histoire et de la littérature orale africaine, car plusieurs, mythes, contes et proverbes Vili, par exemple, mentionnent font mention de l'alimentation comme matériau culturel. En effet, une analyse approfondie de ceux-ci fait ressortir, pour le défunt, le besoin vital de s'alimenter, afin de renouveler les énergies et, donc, d'être apte à affronter les défis et

obstacles du monde souterrain. De même, aborder la question de l'alimentation dans la vie *post-mortem* revient à s'interroger sur la place et le rôle de l'alimentation dans l'imaginaire collectif des anciens Égyptiens et des Vili du Loango des époques précoloniales. C'est également s'interroger sur la nature et l'origine des aliments qui constituaient le menu quotidien des habitants des villages d'outre-tombe.

En effet, pour les anciens Égyptiens comme pour les Vili du Loango, la mort physique était et est encore admise et inévitable, mais une seconde mort était plus redoutée et devait à tout prix être évitée. Suivant une approche diachronique et synchronique, l'exploration du corpus funéraire des anciens Égyptiens (les Textes des Sarcophages en l'occurrence), des autres sources (Livre de la sortie vers le jour, les Textes des Pyramides), des traditions kongo (les Vili sont des Kongo) et des sources écrites permettent clairement de saisir les mentalités profondes de ces peuples sur la manière dont ils concevaient la mort et la vie d'après la mort physique.

En ayant recours à toutes ces sources, on le voit clairement, l'objet d'étude est véritablement intégré dans l'histoire des mentalités et des attitudes collectives, dans laquelle s'associent volontiers l'histoire sociale, l'histoire sérielle et l'histoire des croyances. En particulier, il s'agit d'appréhender comment les anciens Égyptiens et les Vili ont conçu une vision de la vie après la mort et du rôle central que devait jouer l'alimentation dans l'accession dans l'éternité d'Osiris et dans le maintien dans cette vie. Les questions qui sous-tendent cette problématique sont les suivantes : pourquoi devrait-on s'alimenter dans l'accession à la vie d'outre-tombe ? En fonction des croyances endogènes des Égyptiens et des Vili, quels liens établissent-ils entre l'alimentation des vivants et celles des défunts et d'où proviennent les aliments et quelle est leur nature dans le monde d'outre-tombe ?

Pour répondre à ces interrogations, l'on a choisi d'organiser ce travail autour de deux axes principaux. Le premier va explorer les aliments de la vie en éternité ; des aliments qui devaient être purs car la vie

posthume dépendait aussi de  « Toutes choses bonnes et pures » (N. Kanta, 1982, p. 31) que le défunt devait mettre dans sa bouche. Le second axe, quant à lui, dévoilera les interdits alimentaires qui entourent cette vision de la vie en éternité. En effet,

dans la perspective de triompher du mal, de refuser l'impureté, la souillure, il faut éviter de manger certains aliments considérés souillés, impurs, etc. Et refuser de consommer ces aliments est aussi une manière, pour le défunt, de confirmer son attachement aux divinités, source de la pureté et de la piété.

1. La production des biens alimentaires en Égypte antique et dans le Loango

1.1. Produits d'origine végétale

Dans l'Égypte pharaonique, on trouvait une variété de légumes et de fruits : « Les Égyptiens consommaient toutes sortes de légumes et des plantes potagères » (J. Fletcher, 2000, p. 94). Les légumes étaient consommés dans l'Égypte ancienne comme complément aux repas réguliers. Les oignons, l'ail, le poireau, les lentilles (*lens culinaris*), les choux, les radis, le navet, les tomates, les fèves, les pois chiches, les choux, les plantes aquatiques et les concombres ont été parmi les légumes couramment cultivés et consommés.

Dans l'espace Kongo, en revanche, existait aussi des produits issus de l'agriculture que mangeaient les populations. Il s'agit, entre autres, des ignames, de la patate douce, du manioc et de ses feuilles, du maïs. Pour Th. Obenga (1974, p. 65), le travail de la terre, dans le royaume Loango précolonial, était exercé presque exclusivement par les femmes. Le manioc occupait une place importante et était, aux dires de l'abbé Proyart (1776, 23) « le pain du peuple [...] surtout des plus pauvres ». Les Vili des temps anciens produisaient et consommaient aussi le *pinda*, une espèce de noisette longue qui renferme deux amandes. On retrouvait également, parmi les productions agricoles, l'oseille, les épinards, des potirons, des fèves, des melons, des concombres. La banane poussait également dans ce royaume mais, elle « est le pain des riches, comme le manioc est celui des pauvres » (L. B. Proyart, 1776, p. 32). Sur la base d'un travail réalisé à partir des textes anciens sur le Kongo et le Loango, Th. Obenga (1985, 17-37) et J. F. Yekoka (2019, p. 185-207) ont fait un portrait riche des coutumes alimentaires dans ces anciennes monarchies. On y trouve des aliments d'origine végétales, animales et des boissons.

Les fruits, plutôt rares dans l'Égypte ancienne, étaient réservés aux élites, tout comme certaines viandes. Les principaux fruits consommés

étaient les dattes, les raisins, la grenade, les pastèques et melons, mais aussi la caroube, le sycomore (sorte de figue rouge), le perséa, des noix de coco (fruits de luxe importés). Sur le territoire du Loango ancien, on retrouvait des arbres fruitiers qui produisaient, en fonction des saisons, des fruits. Proyart a recensé quelques arbres fruitiers : des figuiers, des papayers (que l'auteur appelle lolotiers), des orangers, des citronniers, des cocotiers, des manguiers, des goyaviers, etc. Ces arbres fruitiers poussaient aussi bien dans les concessions, qu'à l'état sauvage, dans la nature.

1.2. Les aliments d'origine animale

Dans l'Égypte pharaonique comme dans le Loango précolonial, on retrouvait des aliments d'origine animale dans les menus quotidiens. En général, ces différents produits provenaient soit de la chasse, soit de la pêche ou encore de l'élevage.

Les volailles les plus couramment consommées furent des oies, des cygnes, des canards, des cailles, des grues, des pigeons et même des colombes et des autruches. Les grues, cygnes, et autruches sauvages étaient durement gagnés à la tâche pour les pauvres. En dehors du gibier chassé dans le Delta ou dans les déserts, les Égyptiens ont conservé différents types d'animaux domestiques : des oies, des antilopes oryx, des  (bœufs d'étable), des  (bœufs de prairie). L'abattage d'un bœuf était une opération importante qu'il convenait de pratiquer avec sérieux « pour que l'opérateur pût sans danger la mettre à mort » (P. Montet, 1910, p. 52). On retrouvait aussi, sur la table, d'autres types d'animaux¹.

On pratiquait la chasse et l'élevage chez les Vili. Ils élevaient des cochons, des chèvres, des moutons, des canards et des poules. Ces animaux rentraient dans leur ration alimentaire. Dans les forêts et savanes, la chasse des buffles, sangliers, des cailles, des alouettes, de la perdrix, de la gazelle, etc. était pratiquée. Cette chasse avait pour finalité d'assurer l'alimentation carnée de la population.

¹ Les classes riches préféraient indubitablement l'ibex, ou chèvre sauvage, l'addax, l'oryx, la gazelle, le bubale (*Alcelaphus buselaphus*), et autres gibiers qui étaient des mets délectables. On aimait aussi les plantureuses et grasses oies sauvages. On chassait également d'autres oiseaux sauvages dont les Égyptiens appréciaient la chair : cailles, bécassines ou canard.

Quant aux poissons, la plupart provenant soit des eaux du Nil ou de l'élevage. Ils étaient tous consommés, à l'exception des espèces qui étaient reliées à certaines divinités. On trouvait, parmi les poissons consommés en Égypte ancienne, des poissons-chats, des carpes (*chromis*), des perches, des tilapias. Toutefois, l'une des prises les plus appréciées était manifestement le mulot ou muge. Les Égyptiens consommaient aussi Anguille, barbeau, oxyrhynque (mormyre ou brochet du Nil), silure.

Les rivières du Loango, elles, nourrissent de fort eau poisson en grande quantité ; celui qu'on pêche dans le fleuve est fort délicat. On y pêche : plusieurs espèces d'anguilles, des carpes et bien d'autres poissons. Quant aux poissons de mer, on note la présence des sals, des carpes, des harengs, du thon, des crevettes, des poissons capitanes, etc. Le peuple Vili pratiquait de la pêche pour se procurer tous ces poissons et assurer sa ration alimentaire quotidienne.

1.3. Autres productions des biens alimentaires

Il existait une variété de produits finis issus de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche. Nous nous intéressons à certains qui jouaient un rôle important dans l'alimentation quotidienne des anciens Égyptiens et Vili des temps anciens.

1.3.1. Les boissons alcoolisées

La bière, le vin, le lait jouaient un rôle primordial dans l'alimentation des anciens Égyptiens. Le vin était connu pour être consommé par les Égyptiens dès 3000 avant J.-C. Le mot égyptien « *jrp* » est antérieur à toute autre appellation connue ayant été utilisée pour le vin : « Au cours de la XVIII^e dynastie, il était devenu un produit de consommation populaire avec deux vins rouges et des vins blancs disponibles pour le peuple » (O. M. Djembo, 2018, p. 45). Cette boisson était considérée au temps des pharaons comme un véritable nectar plus doux que le miel.

Chez les Vili du Loango, le principal vin consommé était le vin de palme (*nsamba*). L'abbé Proyart (1776, p. 29) explique le processus de production :

Pour le produire, on fait pour cela une légère incision sur le palmier, à l'endroit de l'arbre où le régime de noix de palme commence à former une tumeur avant d'éclore. On met dans l'incision une feuille pliée en forme de gouttière pour servir de véhicule à la liqueur qui est reçue dans unealebasse qu'on attache le soir au palmier et qui se trouve pleine le lendemain matin. Cette liqueur fait la boisson ordinaire des riches ; elle a le goût de notre vin au sortir du pressoir : elle est pectorale et rafraîchissante : on dit qu'elle enivre (sic) quand elle est prise avec excès elle aigrit au bout de quelques jours.

Ce vin rythmait la vie quotidienne dans les pays Vili. Il était consommé par tout le monde et à toutes les occasions. Nous pensons qu'il était le seul à avoir été produit dans la contrée, avant l'arrivée des Européens.

1.3.2. *Le pain*

Le pain était fait à partir de deux types de blé : le blé amidonnier, *bedet*, et d'orge, *it* ; deux céréales qui semblent avoir été présentes sur le sol égyptien dès les débuts de la civilisation pharaonique, à en croire Wild (H. Wild, 1966, p. 118-120.). Produit de première nécessité, le blé était l'une des principales productions du pays. L'art égyptien a d'ailleurs pris le soin de représenter toutes les étapes du cycle de sa production, qui nous montre successivement les semailles, les labours, puis la moisson au moyen d'une faucille en bois. Les gerbes liées étaient ensuite acheminées vers une aire de battage où le blé était foulé puis tamisé.

Il est par ailleurs important de souligner que dans les pays du Loango, le pain, tel que fabriqué et consommé dans l'Égypte pharaonique, n'existait pas. Le manioc, la banane et autres féculents étaient des aliments de base.

2. Les aliments de la vie éternelle

Pour les anciens Égyptiens, la vie terrestre était une copie de la vie céleste. Car, une fois que le défunt réussissait à accéder dans la

dimension de la vie éternelle, il pouvait prétendre à une vie meilleure que celle qu'il menait ici-bas. Dans cette perspective, *ankh*   d'outre-tombe n'était pour les égyptiens anciens que la continuation de la vie terrestre. C'est pourquoi, de même qu'ils ne pouvaient vivre sur terre sans s'alimenter, c'est de cette même manière qu'il était impossible de vivre dans l'Égypte céleste sans nourriture. Le défunt était sans cesse obligé de continuer à s'alimenter pour vaincre la faim et la soif. On retrouve aussi cette conception de la vie d'outre-tombe chez les Vili du Loango qui, sans cesse, pensaient que leurs ancêtres, les *Bankulu*, avaient besoin d'être approvisionner en vivre afin de s'alimenter et, en retour, de leur venir en aide face à des situations auxquelles ils étaient confrontés.

Seulement, en parlant de nourriture, la question essentielle que l'on se pose est celle de savoir de quoi devraient se nourrir les anciens Égyptiens ? Dans l'Égypte ancienne, l'alimentation du défunt, comme le montre M. A. Mombo (M.-A. Mombo, 2007, p. 70), devait être sélective car à côté des aliments purs, il y avait également ceux qu'il ne fallait pas consommer. Dès lors, le défunt avait l'obligation de faire attention afin de ne pas toucher à la souillure. C'est la raison pour laquelle le défunt divinisé choisit ses espaces de vie, de destination, en évitant les salles d'abattage et en préférant les espaces de bonheur et de paix (*Hotep*). Dans ces espaces, celui-ci bénéficiait d'énormes quantités de vivres. Cela a été ainsi, par exemple, dans les Champs des Offrandes et dans les Campagnes de Félicités où le défunt pouvait vivre comme un bienheureux, ayant à sa disposition des quantités impressionnantes d'aliments. Parmi ceux-ci, il y a ceux qui provenaient des offrandes funéraires. En effet, la tombe du défunt, considérée comme une « maison d'éternité », comportait une partie scellée pour toujours, le puits funéraire où était déposé le cercueil avec son mobilier, et une partie ouverte, la chapelle, où le public pouvait accéder et où les prêtres funéraires venaient déposer les offrandes alimentaires pour lesquelles une table était prévue devant l'effigie du mort, statue ou stèle. La fourniture des offrandes au défunt était impérative, car ce n'était que grâce aux aliments qui lui étaient apportés qu'il pouvait continuer à vivre.

Qu'en est-il des Vili du Loango ? Chez ces Kongo, l'on a observé la présence des aliments déposés sur les tombes des défunts. En effet, les

offrandes funéraires des vivants aux défunts, *bafwa*, *bakulu*, constituaient l'essentiel de leur alimentation. Donc, pour les Kongo, les *bankulu* forment une communauté liée aux vivants (leurs parents du monde visible). Les deux communautés (celle des vivants et des *bankulu*) cohabitent dans deux dimensions parallèles mais dans un même espace clanique. Ce passage d'une étude sur les Bakongo publiée de J. Van Wing (1959, p. 308) est assez révélateur :

Gata di bakulu. Les défunts ont leur village à l'instar des vivants. [...]. Ce village est situé ku masa, dans l'eau, du côté de la forêt, car la forêt se trouve près des rivières. Chaque village de vivants à son correspondant d'ancêtres, situé quelque part, on ne sait où, sur les terres du clan.

À la lumière de ce passage qui reprend les croyances endogènes kongo, l'on comprend que les vivants et les morts se partageaient un même espace géographique ; leurs alimentations ne sauraient être alors différentes. Les morts ont à leur disposition, les aliments dont les vivants se nourrissent au quotidien (L.-B. Proyart, 1776, p. 23) : *pinda*², du maïs, du vin de palme, de la kola, de la banane, de la viande, des volailles et du poisson.

Ces affirmations de l'abbé Proyart (1743-1808) concernant la question de l'alimentation des *bakulu* chez les Kongo sont corroborées par Mgr J. Cuvelier et L. Jadin (1954, p. 123) :

Ils (les gens de Kongo) enterrent les morts sur les montagnes en des lieux frais et agréables qu'ils appellent infindas. Les parents et les proches parents vont pendant de longues années pleurer sur la tombe à chaque lune. Après ces lamentations, ils laissent du vin et des vivres.

En réalité, l'alimentation des vivants et des défunts était la même, car aussi bien dans l'Égypte antique que dans l'ancienne monarchie du Loango, les vivants étaient des acteurs principaux dans la fourniture des vivres à eux qui sont passés de la vie à la vie.

Toutefois dans l'Égypte ancienne, certains Égyptiens, de leur vivant, s'assuraient matériellement de cette fourniture en établissant soit avec

² Manioc.

leur enfant, soit avec le clergé d'un temple, des contrats qui affectaient une partie de leur propriété à l'entretien du culte funéraire. Par précaution, on représentait sur les murs de la chapelle, le mort assis devant une table d'offrandes surchargée de provisions. Ces provisions pouvaient, à l'aide de certaines formules rituelles, changer en nourriture réelle. C'est là l'origine des scènes figurées sur les parois des tombes, scènes qui prirent de plus en plus d'ampleur au cours des siècles : toutes les étapes de la préparation de la nourriture, depuis le labourage des champs jusqu'à la moisson et la fabrication du pain ou de la bière, sont représentées. Ainsi, le mort était assuré de ne jamais manquer de nourriture, puisque ces scènes pouvaient toujours devenir réelles par la puissance magique, ainsi qu'il est possible de le lire à travers le passage suivant :

Comme les égyptiens croyaient fortement au pouvoir des mots écrits, les noms de ces objets étaient également représentés, gravés sur les murs du tombeau. Ainsi, au cas où des voleurs s'empareraient des objets du mort, ceux-ci seraient toujours là (N. Kanta, 1982 p. 13).

Voici, à titre d'illustration, ce qu'on a retrouvé sur une liste d'offrandes datant de la cinquième dynastie :

  (1000 pichets de vin),   (1000 pains),   (1000 têtes de bétail),   (1000 oies).

L'observation des scènes représentées sur les parois des tombeaux, des mastabas et des textes gravés sur les sarcophages révèle au grand jour la vocation agricole de l'Égypte antique et sa ruralité. À ce sujet, écoutons M.-A. Mombo (2007, p. 28) :

Il y est question, tour à tour, de labourer et de moissonner les champs afin que les vivres affluent et nourrissent tout le monde ; de récolter ; de disposer des bœufs et de la volaille ; d'entretenir le canal ; de prendre des oiseaux à donner en offrande ; de s'adonner aux activités aquatiques (...). À travers toutes ces activités, le défunt désire lutter

pour vaincre la faim et la soif que la croyance en la vie éternelle rejette.

Il est donc évident que le défunt ne devait manquer de rien dans sa vie posthume. Cela étant, toutes les dispositions étaient prises pour lui assurer un ravitaillement conséquent en aliments. D'ailleurs, les offrandes qu'on leur offrait étaient abondantes, car l'au-delà était considéré par les anciens Égyptiens comme le lieu de l'abondance, de la félicité. C'était pour eux un milieu qui n'avait rien à avoir avec la vie de l'Égypte terrestre où, la plupart du temps, les conditions de vie n'étaient guère favorables au bas peuple. L'Égyptien qui accédait à l'éternité d'Osiris pouvait donc être assuré de ne rien manquer, grâce aux offrandes et au travail agricole. Parmi les aliments offerts au défunt, il y avait du « pain-p3t frais », du « pain-p3t en galette », « Cinq bulle d'oignons », « Deux vases-h3ts de pierre-mnw contenant du vin », un « Bol de pierre-mnw contenant de la bière », un « cuisseau antérieur » de viande, une « graisse de rognon », un « paquet de quatre cotes » (P. Barguet, 1986, p. 71-72), etc.



Formule d'offrande sur une stèle funéraire. On remarque que le défunt est représenté assis, ayant devant lui une table remplie d'aliments.

Source : www.over-blog.com

Comme on peut le constater, le défunt avait à sa disposition un grand nombre d'aliments, frisant même « la démesure » (M.-A. Mombo, 2014, p. 25). En effet, ces quantités d'aliments n'ont rien en commun avec ce qu'un Égyptien ordinaire pouvait s'attendre de son vivant, en guise de ration alimentaire journalière. Les Égyptiens de la basse classe

ne se contentaient que du strict minimum. L'au-delà était donc perçu par eux comme le lieu de l'abondance, où régnait le faste et où le défunt pouvait manger à sa faim, ainsi que le précise le passage suivant (P. Barguet, 1986, p. 67) :

(O) cette N.-Thot, prends ces deux gâteaux ! Que soit de longue durée pour toi le morceau de côte de bœuf de K3ht (qui provient de dessus l'autel d'Atoum ; pain, cierge, eau, prends et bois ! L'acclamation de tes deux grands est destinée est destinée à l'œil d'Horus, qui est content de toi ; pourvois-toi de la bière sortie de toi et que je t'ai donnée moi-même comme offrande funéraire ! Entre pour toi-même ! Prends-toi du pain sans te lasser ! Je t'ai donné de l'offrande qui est donnée par les Mystérieux (...).

Il apparaît clairement que les offrandes funéraires étaient présentes dans la vie posthume ; qu'elles étaient utiles pour le défunt. La réalité consistant à soit à inscrire des formules magiques faisant références à l'alimentation sur les parois des tombes ou celle consistant à signer des contrats avec les prêtres pour s'assurer que la nourriture serait approvisionnée en abondance n'était pas rentrée dans les coutumes anciennes des Kongo, notamment des Vili du Loango. Ici, il appartenait à la progéniture et aux parents restés d'approvisionner leurs ancêtres ou ascendants chaque fois que la possibilité ou les occasions (culte des ancêtres, libations, rites agraires, de pêche et de chasse, etc.) se présentaient.

Aussi, on note, dans l'Égypte ancienne et chez les Kongo (J. Van Wing, 1959), le défunt pouvait aussi cultiver, lui-même, la terre, pour pouvoir assurer son alimentation. En effet, au-delà des offrandes funéraires et des inscriptions sur les stèles, le défunt avait également une autre possibilité pour se procurer les aliments de la vie éternelle. Ce faisant, il pouvait soit cultiver dans les Champs d'Osiris soit manger à la table de dieux. Pour ce qui est de la nécessité de travailler en vue de se procurer des aliments, il faut reconnaître que la géographie de l'Égypte, qui est entourée de deux déserts (arabique et libyque), ne rend guère cette activité aisée. C'est pourquoi, le défunt, ayant expérimenté cette activité de son vivant, ne voudrait pas se remettre à l'exercer car étant difficile et souvent réservée aux paysans. D'ailleurs, même ce dernier ne compte plus exercer ces genres de besogne, une fois dans

l'au-delà. Pourquoi ? Pour tout ancien Égyptien, l'au-delà est le lieu du repos, de l'ataraxie, où l'homme n'a plus à fournir assez d'effort pour se procurer de la nourriture. Finalement, l'au-delà égyptien était comparable à un asile, au paradis biblique où l'homme doit vivre dans le bonheur. Mais ce bonheur n'était possible que lorsque ce dernier était débarrassé de toutes les contraintes physiques ; lorsqu'il n'est plus obligé de vivre comme sur terre. C'est la raison pour laquelle durant toute leur vie terrestre, les anciens Égyptiens prenaient toutes les précautions pour ne pas être des nécessiteux une fois passés dans l'autre monde. C'est ce qui justifie d'ailleurs, pour éviter de se retrouver dans les champs osiriens en train de labourer la terre, l'usage de certaines formules magiques qui substituaient les *Chouabtis* au travail à la place du défunt :

Formule pour faire que le chouabti exécute la tâche pour son maître, dans l'occident³. (...) Si l'on assigne à N⁴. La charge de l'enlèvement d'un bloc du plateau désertique, pour retourner des terres neuves au profit du souverain régnant : « Me voici ! » diras-tu à tout messenger envoyé vers N. Chouabtis, saisissez vos pics, vos houes, vos perches, vos couffins dans vos mains, comme le ferait tout homme au service de son maître (...) ⁵ (P. Barguet, 1986, p. 87).

Ces *ouschebtis* ou *chouabti* avaient pour mission principale d'être au service du défunt, de l'aider dans la production des denrées alimentaires. À partir du Moyen-Empire, des figurines représentant les serviteurs du défunt étaient peintes.

Le défunt pouvait également se procurer de la nourriture sur la table des dieux. Car, en prenant le dessus sur la mort, les forces maléfiques symbolisées par *Sobek* le crocodile, *Isefet*, Apophis, Seth et les autres, le défunt acquiert un statut qui le place dans une dimension supérieure.

³ L'occident symbolisait, dans l'imaginaire des anciens Égyptiens, l'empire des morts. En effet, chaque jour, le soleil se couchant à l'ouest, les Égyptiens de l'antiquité avaient fini par déduire que l'ouest était le lieu où régnait la mort. Cette conception s'est renforcée dans la religion car, le démiurge absolu de cette religion, *R'*, était assimilé au soleil. Donc, le lever du soleil était assimilé à la renaissance, et son coucher, à la mort. À partir de là, l'Est était considéré comme l'empire des vivants et l'ouest, comme celui des morts.

⁴ Il convient de signaler que N. est une variable remplaçant le nom du défunt.

⁵ CT., formule 472.

Ici, il est justifié et divinisé. C'est pourquoi, il peut manger, boire et vivre de ce que vivent ses semblables, les dieux. « De quoi donc N. que voici vivra-t-il Disent-ils, les dieux de l'horizon. (...) Le serviteur est venu, disent-ils, les dieux de l'horizon ; qu'il vive de ce dont nous vivons ! Mange ce que nous mangeons, bois ce que nous buvons⁶ ».

Ayant désormais acquis la nature divine, le défunt peut vivre dans l'abondance, dans la félicité dont vivent les dieux. Les défunts peuvent avoir le même régime alimentaire que les dieux.

De quoi donc vivras-tu ? Disent les dieux. Je vivrai de ces trois portions qui ont été préparées pour Osiris : l'une appartient à Horus, une autre appartient à Seth, une autre m'appartient, car je suis le troisième d'entre eux. Et de quoi donc vit Osiris ? disent-ils, les dieux. Il vit de ces plantes vertes qui sont sur les rives de Gegous (P. Berguet, 1986, p. 386).

Par conséquent, il apparaît clairement dans les écrits funéraires que le défunt, une fois dans l'éternité d'Osiris, était censé se nourrir pour maintenir ses énergies vitales et revigorer son *ka* 𓆎. Il était appelé à sélectionner tout ce qui devait rentrer dans sa bouche. Les textes funéraires accordent une importance aux aliments d'origines végétale, animale. Dans ces différentes origines, apparaît clairement la question de la paysannerie ou encore de la ruralité de l'Égypte ancienne. Les dieux, les premiers habitants ce pays, ne se nourrissaient d'ailleurs que de ces différents mets. En les consommant, le défunt renouvelait ses énergies et marquait son attachement à la vie éternelle pour la simple raison qu'une vie sans alimentation n'est guère possible. C'est d'ailleurs dans ce contexte que les rites funéraires trouvaient aussi leur sens. En effet, ne pouvait consommer les aliments qu'une personne dont le *djet* était bien conservé et fonctionnait normalement. Il fallait que l'homme fût en possession de toutes ses facultés physiques et mentales. C'est pourquoi intervenaient les rites de la momification et de l'ouverture de la bouche pour préparer le défunt, ou le voyageur. Pour marquer la nécessité de s'alimenter, le *prêtre-sem* faisait une offrande funéraire au défunt, juste pendant le rituel de l'ouverture de la bouche. On présentait à la momie du défunt le cœur, encore chaud, d'un veau tué à cette occasion. Au travers les aliments de la vie éternelle, le défunt

⁶ CT., p. 391.

manifestait sa volonté de vaincre définitivement le mal. Dans les sociétés kongo en général, celles du Loango en particulier, à l'annonce du rituel d'inhumation du mort, l'on se pressait de réunir les aliments (viande, fruits, vin, eau, etc.) qu'il allait consommer pendant son long voyage vers le village des ancêtres (J. F. Yekoka, 2019)

Dans l'Égypte ancienne, la condition pour que le défunt rentre en contact avec tout ce qui était mis à sa disposition était que le corps physique soit intact à travers le rite de la momification. Car une personne ne disposant du support physique qu'est le corps ne pouvait utiliser ses organes de sens. La préservation du corps était donc *sine qua non*. Or, chez les Vili, la réalité était toute autre. Pour ce peuple et ses voisins, les défunts consomment la partie invisible de ce qui leur était offert. À ce titre, aucune mention n'était faite en ce qui concerne le corps physique.

3. Les aliments interdits

En pays égyptien, comme en pays Vili, il existait un certain nombre de tabous d'ordre alimentaire. Ceux-ci s'imposaient aux membres d'un même clan ou aux habitants d'une même contrée et adorant une même divinité. L'au-delà était considéré par les anciens Égyptiens comme le lieu du repos, de la félicité. Ils croyaient aussi, dans ce monde nouveau, pouvoir enfin manger à satiété et boire jusqu'à abreuver leur soif. Chez les Kongo, où la nourriture terrestre était abondante pour tous (Th. Obenga, 1985, p. 17-37 ; J. F. Yekoka, 2019, p. 185-207), l'on nourrissait tout de même l'idée d'un monde des ancêtres où la fête était permanente, et où tout le monde mangeait et buvait à s'assiettée (A. G. Cavazzi, 1732, p. 390-391 ; G. Balandier, 1965, p. 256-257 ; J. F. Yekoka, 2019, p. 1-12).

Seulement, dans l'au-delà égyptien, tout n'est pas comestible encore moins buvable. La consommation de certains aliments est interdite. Les aliments frappés d'interdiction à la consommation sont ceux qui sont susceptibles de conduire l'homme à la mort, à l'impureté et à l'abomination. C'est dans cette perspective que des formules magiques, dans les écrits funéraires, ont été élaborées et mises à la disposition du défunt pour que celui-ci ne soit tenté, en aucun moment, de toucher à ces aliments interdits. Au nombre d'interdits alimentaires faits au défunt figurent les excréments et les urines. Pour comprendre ces

proscriptions, il faut d'abord savoir que la religion de l'Égypte ancienne avait pour finalité de permettre à l'homme, dans le monde céleste, de s'identifier aux divinités et, *in fine*, de le devenir lui-même. Seulement, les dieux se distinguaient des hommes par la pureté, leur conduite pieuse, leur éclat. Chercher à rentrer dans le monde divin, c'est manger ce que les dieux mangent, c'est vivre à leur image. Verrait-on un dieu sustenter des excréments ? Rien de tel ne traverse l'imaginaire et les croyances égyptiens. C'est la raison pour laquelle au nouvel Horus, il est interdit de toucher aux abominations. Les toucher serait synonyme de tomber en disgrâce, de couper le cordon ombilical qui le lie à ses parents, ses ancêtres, ses semblables, les dieux. C'est basculer dans le monde où règne le chaos, où aucune vie n'est possible. Boire les urines reviendrait à dire qu'il n'y a plus de vie. Or, le paradis osirien était le lieu de l'abondance, de la félicité. Celle-ci ne pouvant cohabiter avec la sécheresse ni la disette, le défunt ne pouvait donc se contenter de vivre de ce qui est nocif.

Mon abomination (est mon abomination), je n'(en) mangerai ;
(les excréments) sont mon abomination, je n'(en) mangerai pas,
je n'(en) mangerai pas ; les déjections, je n'y mettrai pas la main,
jamais, je ne marcherai pas dessus avec mes pieds, je n'y
toucherai pas avec mes doigts.

J'ai moissonné, j'ai labouré, j'ai confectionné un pain de pâte
dans l'Iles de l'embrasement ; j'ai passé la matinée avec de l'orge
blanc, j'ai passé la nuit avec du blé... Mes offrandes nourricières
sont sept potions qui proviennent des grands autels des Âmes
d'Héliopolis : il y en a quatre qui sont au ciel auprès de Rê et il y
en a trois qui sont sur terre auprès de Geb (P. Barguet, 1986, p.
388).

Dans ce passage, le défunt manifeste son refus de toucher à l'impureté, aux déjections. Car, ayant combattu les forces du mal depuis le début de son voyage, le défunt ne peut souhaiter se retrouver dans des situations difficiles, similaires à celles auxquelles il était souvent confronté dans sa vie terrestre. Aussi, conscient de son état de pureté grâce aux rituels de la momification, de l'embaumement, de l'ouverture de la bouche, d'encensement et de purification par les eaux du Nil, le défunt ne pouvait plus rentrer au contact, par quelque moyen que ce soit, avec la souillure. La formule précédente visait aussi à rappeler au

défunt qu'il n'avait à s'inquiéter, car étant aux côtés des siens, les dieux, il aurait le même traitement qu'eux. D'ailleurs, n'a-t-il pas travaillé ? Ne reçoit-il pas les offrandes funéraires ? Pourquoi mangerait et boirait-il ce qui le conduirait à la déchéance ? Conscient de sa nature (divine), du milieu dans lequel il se trouve (paradis osirien) et de son état (pure), le défunt devait s'armer pour mettre hors d'état de nuire toutes les forces négatives qui devaient se présenter à lui. C'est pourquoi il dit :

Pourquoi ne mangeras-tu pas d'excréments et ne boiras-tu pas d'urine des reins (?) d'Horus et de Seth ?

Parce que je suis formé pour les aliments qui sont sur ce grand autel d'Osiris, du côté occidental du ciel : gâteau-sns, jarre (de bière), galette-psn, morceau de pièce de viande, tp-riou (?). Je voyage sur ce chemin supérieur du ciel et le chemin inférieur de la terre, au nord d'Itenous ; je mange sur la double campagne des Félicités, près de ce lac de turquoise, et c'est Djaaoutet qui me nourrit (P. Barguet, 1986, p. 404).

Nous pouvons le constater à travers ce passage, le défunt non seulement refuse de manger les excréments et de boire les urines, mais il revendique pour lui tout ce qui constitue la ration alimentaire des dieux. Finalement,

Le refus de manger les excréments et de boire les urines est une façon explicite de reconnaître en l'au-delà le lieu du bonheur éternel, exclusivement. C'est aussi le passage de la misère au bonheur, du dénuement à l'abondance, de l'enfance à la maturité, de l'humain au divin (M.-A. Mombo, 2014, p. 36).

Au travers le refus catégorique de toucher aux immondices, le défunt instaurait un climat de confiance entre lui et les différentes divinités auxquelles il s'identifiait.

Chez les Vili, il existe un certain nombre de tabous alimentaire selon les circonstances, les événements. Il en existe aussi ceux qui s'imposent aux membres d'un même clan. *Um-beela nkusu, likuti mu kutol' ntu ti nkaat' mat' ma soongu* (J. Dello, 2006, p. 31). Littéralement, cela veut dire : c'est le perroquet qui est malade, mais, à cause de sa grosse tête, c'est au hibou que l'on administre la salive faite de mixture médicamenteuse.

Ce proverbe fait référence à deux oiseaux dont la chair constitue un interdit alimentaire en pays Vili : le perroquet et le hibou. Le perroquet, de la famille des rapaces, est considéré comme un oiseau royal, un symbole de pouvoir. Quant au hibou, il est toujours assimilé au mal, à Seth, et serait annonciateur de malheurs. Il est formellement interdit de consommer sa chair. Par ailleurs, les Vili ne consomment pas la chair du serpent considéré, chez eux, comme l'incarnation du mal : *nyok' kakal na siind' bet binkuma bi nzambi mun deng'na*⁷. Parfois, les Vili voient en lui l'image d'un génie, la déesse de l'eau, un animal totem. De ce fait, sa viande ne peut être comestible.

Par conséquent, dans l'Égypte antique comme dans l'ancienne monarchie du Loango, les animaux totems des clans ne pouvaient être consommés par leurs membres. Un clan qui a, par exemple, la tortue comme animal totem ne peut ni tuer ni consommer sa chair. Cette proscription concernait tous les membres du clan (habitants du monde physique ou du monde invisible).

Conclusion

L'alimentation joue un rôle primordial dans la vie de tous les jours. Dans l'Égypte pharaonique et dans le Loango précolonial, il était ancré dans l'imaginaire populaire que les défunts avaient droit, aussi, à l'alimentation car les croyances voulaient que les morts ne fussent point morts. Ils avaient juste changé de dimensions, mais ils étaient parmi les vivants. Partant de là, les vivants avaient construit une représentation du monde invisible qui, d'après eux, ressemblait géographiquement, au monde physique. Dès lors, il fallait s'occuper de l'alimentation des défunts et s'assurer qu'ils bénéficient de tous les soins afin qu'ils continuent d'intervenir positivement dans les affaires de leurs parents restés sur terre. L'alimentation devenait donc un des canaux par lesquels les vivants pouvaient communier et communiquer avec les trépassés.

⁷ Le serpent n'émet aucun bruit en rampant mais le hasard fera que vous vous rencontriez.

Sources et bibliographie

- ANDREU Guillemette, 1992, *Images de la vie quotidienne en Égypte au temps des pharaons*, Malesherbes, Hachette.
- BALANDIER Georges, 1965, *La vie quotidienne au royaume du Kongo du XVI^e au XVIII^e siècle*, Paris, Hachette.
- BARGUET Paul, 1986, *Textes des Sarcophages égyptiens du Moyen-Empire*, Paris, Cerf.
- CAVAZZI Antonio Giovanni, 1687, *Relation historique de l'Éthiopie occidentale : contenant la description des royaumes de Congo, Angolle et Matamba*, traduite de l'italien et augmentée de plusieurs relations portugaises par Jean-Baptiste Labat en 1732, Tome 1, Paris, Charles Jean-Baptiste Delespine.
- COTTREL Léonard, 1965, *Le pays des Pharaons*, Paris, Pierre Tisné.
- CUVELIER Joseph., 1953, *Relations sur le Congo du père Laurent de Lucques (1770-1717)*, Bruxelles, Mémoire de l'Institut Royal Colonial Belge, tome XXXII, Fascicule 2.
- DELLO Jean, 2006, *Proverbes et contes Vili*, Brazzaville, L'Harmattan.
- DIOP Cheick Anta, 2000, *Civilisation ou Barbarie : Anthropologie Sans Complaisance*, Paris, Présence Africaine.
- DJEMBO Ornaël Mikhaël, 2018, *L'art culinaire dans l'Égypte ancienne : enquêtes dans les textes des Sarcophages Égyptiens du Moyen-empire (1785-1580 av. J.-C.)*, mémoire de master d'Histoire, FLASH, Université Marien Ngouabi.
- FLETCHER Joan, 2000, *Le rois-soleil de l'Égypte*, Hong Kong, Acropole.
- GOYON Jean-Claude, 1974, *rituels funéraires de l'ancienne Égypte*, Paris, Cerf.
- GRACIA Laure Anne, 2014, *Interdits alimentaires et religions : histoire des lois alimentaires édictées par les trois grandes religions monothéistes de notre société : christianisme, islam et judaïsme ; influence sur les rapports contemporains de l'homme à son alimentation*, thèse pour le Doctorat vétérinaire, Faculté de Médecine de Créteil.
- KANTA Norma, 1982, *Hiéroglyphes : L'écriture de l'Égypte ancienne*, Paris, L'école des loisirs.

- MOMBO Michel-Alain, 2014, «  *Ankh*, espérance eschatologique et alimentation : une approche exégétique des textes égyptiens des Moyen et Nouvel Empires (2010-1085 av. J.-C.) », *Les Cahiers Congolais d'Anthropologie et d'Histoire*, n°16, p. 7-43.
- MOMBO Michel-Alain, 2007, « Les victoires du divin selon l'Égypte ancienne : une relecture des textes funéraires égyptiens (2563-1085 Av. J.-C.) », *Revue du CAMES*, Nouvelle série B, vol. 9, n°2-2007, p. 93-113.
- MONTET Pierre, 1910, « Les scènes de boucherie dans les tombes de l'Ancien Empire », *BIFAO*, n° 7, p. 41-65.
- OBENGA Théophile, 1974, *Afrique centrale précoloniale : documents d'histoire vivante*, Paris, Présence Africaine.
- OBENGA Théophile, 1985, « Traditions et coutumes alimentaires kongo au XVIIe siècle », *Muntu*, Revue scientifique du CICIBA n° 3, 2^e semestre, Gabon, p. 17-37.
- PROYART Liévin-Bonaventure, 1778, *Histoire du Loango, Kakongo et autres royaumes d'Afrique*, Paris, C. P Berton.
- SELLIER Philippe, 1990, *L'Orient barbare vu par un voyageur Grec, Hérodote*, Paris, Calmann-Lévy.
- TALLET Pierre, 2003, *La cuisine des Pharaons*, Paris, Actes du Sud.
- TALLET Pierre, 1995, « Le Shedeḥ, étude d'un procédé de vinification en Égypte ancienne », *BIFAO*, n° 95, p. 459-492.
- WILD Henri, 1966, « Brasserie et panification au tombeau de TI », *BIFAO*, n° 64, p. 95-120.
- YEKOKA Jean Félix, 2019, « Manger pour exister : enquête dans les textes anciens du XVIe au XVIIIe siècle sur les coutumes alimentaires des Kongo », Charles Zacharie Bowao, Abraham Constant Ndinga Mbo, Dominique Ngoïe-Ngalla (dir.), *Pour une renaissance du royaume Kongo, Actes du colloque scientifique international « Vie et existence au Royaume Kongo »*, Douala, Édi-CAD, p. 185-207.
- YOYOTTE Jean, 1988, *Porc : Dictionnaire de la civilisation égyptienne*, Paris, Fernand Nathan.
- YOYOTTE Jean, 1980, « Égypte pharaonique : Société, économie et culture » in *Histoire Générale de l'Afrique*, tome II Afrique ancienne, Paris, Unesco, p. 109-133.
- VAN WING Jean, 1959, *Études bakongo. Sociologie-religion et magie*, 2e édition, Desclée de Brower.